

RN : les mauvais comptes d'un budget dopé à l'IA

Politique

Par François Thomazeau

Publié le 13 octobre 2026

Haut fonctionnaire, expert en finances publiques

Thierry Pech

Directeur général de Terra Nova

Le contre-budget du Rassemblement national, rendu public le 6 octobre dernier , présente une apparence flatteuse : celle d'un programme parfaitement ficelé, livré dans un dossier de presse clinquant d'une quarantaine de pages, adossé à des projections macroéconomiques et au chiffrage de 125 mesures sur cinq ans.

Dans les faits, c'est un PowerPoint dopé à l'IA, truffé d'erreurs et de contradictions, reposant sur un agglomérat de mesures floues et irréalistes chiffrées à la truelle. Alors qu'un roman vient d'être retiré de la liste du Goncourt pour suspicion d'utilisation de l'IA générative,

Le RN espère sans doute que les électeurs seront moins regardants.

L'enjeu n'est pourtant pas mince : ce contre-budget devait participer à la crédibilisation des capacités gestionnaires du RN, et, ce faisant, rassurer les investisseurs au moment où plane sur la France la menace d'une crise de financement. Il participe également à la construction du socle programmatique d'un parti qui figure en tête des intentions de vote pour l'élection présidentielle qui se tiendra dans un peu plus de six mois. À plus court terme, il contient un certain nombre de mesures que défendront les députés RN, dont l'indulgence est recherchée par le gouvernement Lecornu pour essayer de faire passer le projet de loi de finances pour 2027.

Des analyses plus détaillées viendront étayer, ligne à ligne, l'absurdité, l'incohérence et la dangerosité de ce projet politique. Celle-ci vise à en pointer, à chaud, l'amateurisme confondant. Après trois campagnes présidentielles successives, Marine Le Pen n'est toujours pas une candidate sérieuse sur le plan des finances publiques. Si elle affirme désormais vouloir rétablir les comptes publics, elle n'a pas la moindre idée du chemin pour y parvenir.

1. Le premier budget *Canada Dry* : ça a le goût et la couleur du sérieux...

Face au risque de crise de financement, il fallait donc *donner l'impression* d'un budget sérieux, pour rassurer les marchés et tromper les Français. Ou l'inverse.

Pour soigner la vitrine, le RN disposait cette fois d'un allié de taille : l'IA générative. La mise en forme de documents pour leur donner rapidement un style « professionnel » est l'un de ses usages très répandus dans de nombreux métiers. Dès lors, ce

qui n'avait pas été possible en 2017 et en 2022 pour la candidate Marine Le Pen, peu soucieuse jusque-là de sa crédibilité budgétaire, l'est soudainement devenu : créer de toutes pièces l'illusion d'un travail de fond sur le redressement des comptes publics, mais sans dévier de la ligne populiste consubstantielle à son projet.

Si elle a jusqu'à présent été peu commentée par les journalistes, l'utilisation d'une IA telle que Claude¹ ou ChatGPT comme outil d'habillage formel du document du RN est évidente au premier coup d'œil pour qui a l'habitude de manipuler ces outils. Pour le vérifier, nous avons demandé à Claude s'il reconnaissait sa propre « patte » ou celle d'un de ses concurrents. Voici quelques-uns des résultats de cet exercice d'auto-critique de l'IA...

Exemple 1 : Les styles de diapo « made in Claude »

Un dossier, deux mains

La charge d'intérêts de la dette est en passe de devenir insoutenable

Depuis 2017, la charge d'intérêts de la dette est passée de 41 Md€ à près de 80 Md€ en 2027, soit 52 Md€ supplémentaires par an et une hausse d'environ 127 %. Son poids est ainsi passé d'environ 1,8 % à 2,5 % du PIB.

Cette progression est la conséquence directe de l'accumulation des déficits et de la remontée des taux d'intérêt : chaque année, une part croissante du budget est consacrée au seul service de la dette. Ces dizaines de milliards ne peuvent plus être mobilisés pour l'investissement, les services publics ou la baisse de la pression fiscale.

Le danger est désormais celui d'un effet boule de neige : plus la dette augmente, plus la charge pèse sur le déficit ; et plus le déficit persiste, plus il faut emprunter pour financer les dépenses courantes et les intérêts des emprunts.

Cette situation de frappe à dette menace ainsi la pérennité de toutes les politiques publiques engagées et laisse planer le doute quant à la capacité de l'État à durablement reprendre le contrôle de ses comptes publics.

Evolution de la charge d'intérêts de la dette depuis 2017

Année	Charge d'intérêts (Md€)
2017	41.9
2018	41.7
2019	38.8
2020	39.7
2021	46.8
2022	50.5
2023	56.5
2024	62.5
2025	68.5
2026	74.5
2027	79.5

De nouveaux droits durables, financés pour les Français

Pouvoir d'achat, famille et protection sociale : des mesures nouvelles intégrées à la trajectoire budgétaire

Un programme qui consacre le pouvoir d'achat et la famille

-16,0 Md€ TVA et TICPE Hautes sur les logements Baisse de TVA sur la gas, l'épave, les logements, les éco-éco, les éco-éco.	-3,5 Md€ 100 milliards d'écarts Suppression de la TVA sur les produits de première nécessité
-1,7 Md€ Successions & donations Allègement de la transmission familiale	3,9 Md€ Jeunes embauchés Subvention au 1er salaire à l'embauche 2027
5,3 Md€ Revenus des familles de travailleurs Pour les familles éligibles à l'automne 2027	3,5 Md€ Part fiscale Pour les familles éligibles à l'automne 2027

Retraites (1)

MESURE FINANCIÉE

La mesure de retraite inscrite au programme est intégralement financée par la répartition du modèle par répartition. En parallèle, nous travaillons à absorber le déficit projeté par le COR.

Des mesures et des droits nouveaux pour les jeunes

6,7 Md€ Permis de conduire gratuit Pour les jeunes éligibles à partir de 2028	0,6 Md€ Jobs étudiants Création d'une prime d'accessibilité étudiante
2,9 Md€ Jeunes actifs < 30 ans Exonération d'IR jusqu'à 4 500€	

Protection sociale AMI Proche aidant Soins dentaires

10,50 Md€ -2,5 Md€ -1,4 Md€

34 diapos « cabinet de conseil » : graphiques Excel collés en image, encadrés pointillés.

7 diapos « appli web » (14, 16, 17, 19, 20, 22, 31) : cartes arrondies avec une barre colorée à gauche, pastilles, étiquettes en capitales.

C'est ce style-là qui évoque les outils d'IA tels que Claude.

Source : dossier de presse RN du 6 octobre 2026, diapos 5 et 14.

Le recours à une IA se décèle ainsi dans la mise en page des diapos, tout à fait conforme aux habitudes de Claude, et dans les « tics » propres à la mise en forme des documents par un assistant IA.

Exemple 2 : Les « tics » de Claude

L'air de famille, en 7 tics



Source : dossier de presse RN, diapo 17.

Dans le contre-budget du RN, l'indice le plus flagrant tient au « tiret long » (—), dont Claude et ChatGPT font un usage immodéré. En français, il ne figure pas sur le clavier et Word lui préfère spontanément un tiret plus court (–). Sans surprise, les huit tirets longs du dossier de presse se trouvent tous dans les diapositives dont le style rappelle Claude. On n'en trouve aucun dans les 34 autres.

Exemple 3 : L'usage immodéré du « tiret long »



Source : dossier de presse RN, diapos 19, 20, 22 et 31 ; tirets entourés par nous.

Notre propos n'est pas de faire le procès de l'IA : utilisée avec discernement, elle aurait pu aider au chiffrage ou à la vérification des calculs. Mais le RN ne s'en est pas servi pour cela. Son recours à l'IA n'avait en réalité qu'un but : habiller de sérieux un programme irréaliste et dissimuler le caractère idéologique et brutal de sa contre-révolution.

Ironie de l'histoire : si l'on avait demandé à l'intelligence artificielle de « fact-checker » ce contre-budget plutôt que de simplement l'habiller, elle aurait sans doute refusé de le signer. Certains n'ont d'ailleurs pas attendu pour faire l'essai : dès le jour de la présentation, une vérification mesure par mesure circulait déjà sur les réseaux sociaux, appuyée sur... Claude. Et elle s'avérait impitoyable pour la candidate RN.

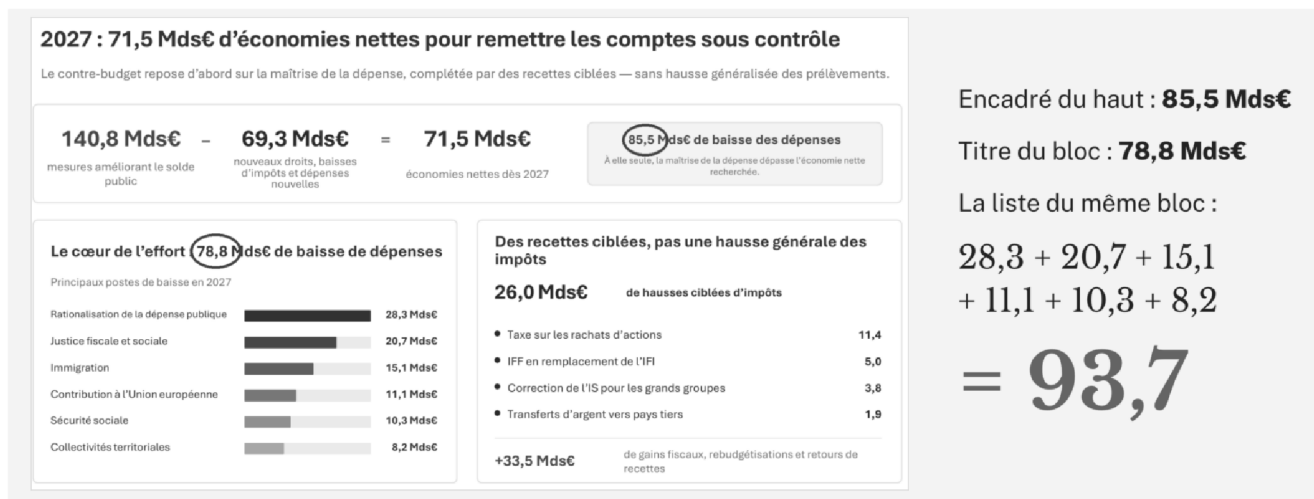
2. ...mais ce n'est pas un budget sérieux

La forme, c'est l'absence de fond qui remonte à la surface : illustrations

On l'oublie trop souvent : une IA générative est d'abord un outil, et un outil ne vaut que par la main qui le tient. Si les IA peuvent donner à un dossier de presse une apparence sérieuse, encore faut-il que ses auteurs soient eux-mêmes sérieux, sans quoi le fond risque vite de remonter à la surface. La présentation transmise à la presse le 6 octobre révèle assez rapidement quelques couacs problématiques qui font forcément douter de la fiabilité des données sous-jacentes.

Ainsi, dans le dossier du RN, les baisses des dépenses varient, sur la même diapo, de 78,8 à 93,7 milliards d'euros. Soit un écart de près de 15 milliards (ou 19 %) !

Exemple 1 : Trois montants pour une même page



Source : dossier de presse RN du 6 octobre 2026, diapo 20.

De même, dans la diapo 11 du dossier, le PIB augmente rétrospectivement de 20,6 milliards d'euros... dès 2026, si le RN gagne l'élection présidentielle !

Exemple 2 : Le PIB magique, qui change dès 2026 si le RN gagne en 2027



Source : dossier de presse RN du 6 octobre 2026, diapo 11.

Quant au chiffrage du spread de taux avec l'Allemagne, il fait l'objet d'une évaluation et d'un ciblage changeants selon les diapos...

Exemple 3 : La confiance des marchés, en sinusoïde



De 2028 à 2032, l'écart de taux France-Allemagne « projeté » **ondule comme une sinusoïde parfaite** autour de 45,1 points. Du faux bruit de marché, dessiné pour faire vrai.

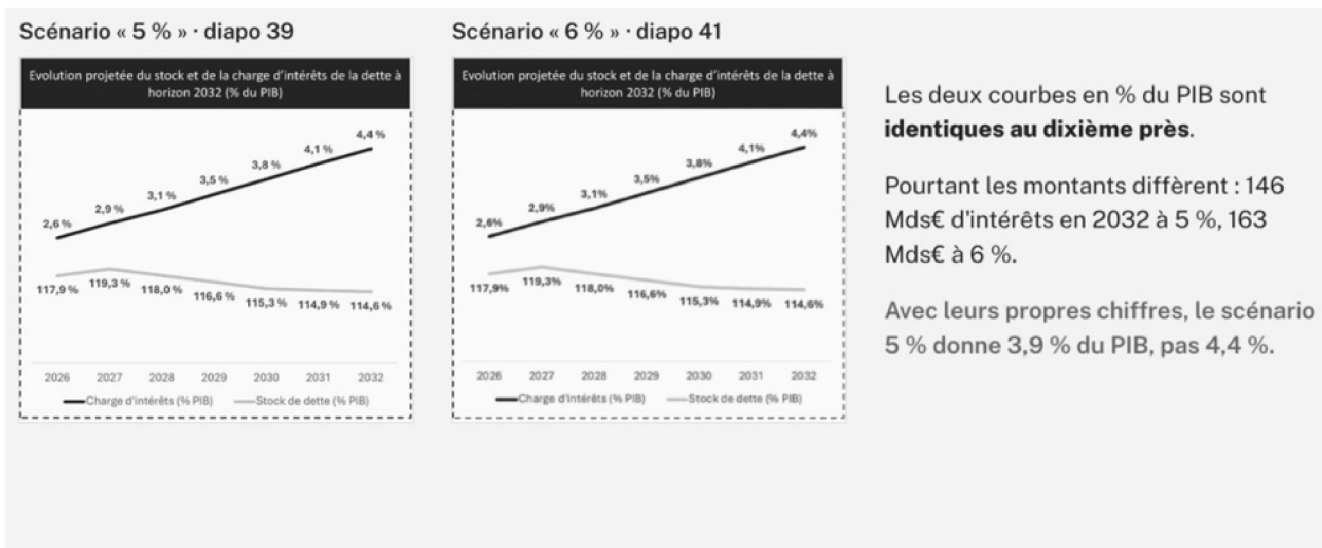
L'objectif lui-même varie : **40 points** (titre de la diapo 29), **50 points** (diapo 28), **45,1** sur le graphique.

Même le point de départ bouge : 47,1 en mai 2017 sur la diapo 4, 43,7 à la même date sur la diapo 29.

Source : dossier de presse RN du 6 octobre 2026, diapos 4, 28 et 29.

Toujours pour faire sérieux, le RN a même simulé l'effet de différents niveaux de taux sur la charge de la dette. Problème ? Il a visiblement oublié de mettre à jour les graphiques : à 5 % comme à 6 %, la courbe est rigoureusement la même.

Exemple 4 : Taux à 5% ou à 6% : même courbe !



Source : dossier de presse RN du 6 octobre 2026, diapos 38 à 41 ; PIB de 2032 de 3708,7 Md d'euros (diapo 11).

Si nous avons un premier conseil à donner au RN, ce serait donc de laisser tomber l'IA pour la présentation de ses dossiers de campagne et de l'utiliser plus sérieusement pour construire un projet cohérent.

Les absurdités du chiffrage : cinq astuces grossières pour un contre-budget mensonger

On le voit, quelques erreurs grossières dans la présentation fissurent déjà le vernis professionnel du dossier de presse. On pourrait en rire, si ces erreurs n'étaient que des fautes d'inattention. Elles trahissent en réalité un problème plus profond.

Le plus grave se trouve bien sûr dans le détail des mesures avancées, notamment dans le tableau de 125 mesures présenté en annexe du document. Ces dernières sont rangées en 11 thèmes (Collectivités territoriales, Compétitivité, Environnement, Fraude, Immigration, Justice fiscale et sociale, Pouvoir d'achat, Programme présidentiel, Rationalisation des dépenses, Sécurité sociale, Union européenne) et chiffrées sur cinq ans (2027-2031), afin de mettre en évidence leur impact positif ou négatif sur le solde public. C'est l'addition de ces mesures qui permet d'afficher un effort d'économies de 140 Md€ en 2031 sur lequel repose l'ensemble de la stratégie de communication du RN.

Il est prématuré, à ce stade, de se lancer dans un recensement exhaustif des incohérences et erreurs de cette liste. Cet état des lieux viendra en temps utile. Il est néanmoins possible de donner, en guise d'apéritif, cinq astuces utilisées par le RN pour aboutir à un chiffrage extravagant.

Une première contre-évaluation par l'Institut de l'Entreprise².

Le jour même de la présentation du contre-budget par le RN, l'Institut de l'Entreprise a présenté une première évaluation contestant la solidité des chiffres avancés. Il a classé chacune des 125 mesures dans l'une des quatre catégories suivantes : A/ plausible ; B/ sans mode opératoire décrit ; C/ juridiquement fragile (Constitution, droit européen) ; D/ sans effet sur le déficit au sens de Maastricht (ex : transferts entre administrations).

La note conclut que 80 % des mesures affichées sont fragiles. Au lieu de réaliser 140 Md€ d'économies nettes à la fin du quinquennat, le projet du RN n'en génèrerait que 7,5 Md€. Dès lors, la trajectoire de finances publiques est considérée comme « difficilement crédible ». La note condamne par ailleurs les hausses d'impôts prévues sur les entreprises et regrette l'absence de traitement des dépenses liées aux retraites.

Cas #1 – L'argent magique, ou les rendements massifs qu'aucune source sérieuse n'atteste. Exemple : le prélèvement de TVA à la source (gain escompté en 2031 : 18 Md€)

C'est la mesure la plus importante des 125 avancées par le RN, celle qui génèrerait l'impact le plus puissant sur les finances publiques : le prélèvement à la source de la TVA permettrait, selon les « experts » du RN, une amélioration du recouvrement rapportant 18 Md€ en 2031.

Aucune évaluation sérieuse ne permet d'attendre de tels gains fiscaux. Le rendement de 18 Md€ par an avancé par le RN en 2031 dépasse en effet l'estimation de la TVA totale non collectée en France, qui s'élevait d'après la Commission européenne à 12,1 Md€ en 2023². Ce montant est d'ailleurs plus large que la seule fraude puisqu'il comprend aussi les erreurs, faillites et insolvabilités.

À titre de comparaison, le Conseil d'analyse économique (CAE) estime qu'une amélioration de 5 points du taux de recouvrement de la fraude à la TVA – de 21 % à 26 % – ne rapporterait qu'environ 0,5 Md€ par an³. Ce serait déjà un progrès majeur puisque le CAE précise que ce chiffre correspond à « une progression de 24 % des montants recouverts ».

Plus généralement, tous les éléments concernant le bloc « fraude » dans le document du RN relèvent du vœu pieux. Ce bloc est en effet supposé améliorer le solde public, à lui seul, de 32,5 Md€ en 2031. À titre de comparaison, la dernière base de chiffrage du Conseil d'analyse économique, publiée le 8 octobre 2026, retient un ordre de grandeur bien inférieur : en additionnant les cinq leviers de lutte contre la fraude chiffrés par le CAE – 2,8 Md€ sur la fraude fiscale des particuliers hors TVA, 0,5 Md€ sur la TVA, 0,36 Md€ sur les cotisations sociales, 0,25 Md€ sur les prestations sociales hors assurance maladie et 0,23 Md€ sur l'assurance maladie –, on obtient environ 4,1 Md€ par an⁴. Huit fois moins...

On retrouve là une ficelle bien connue : promettre de faire payer les fraudeurs donne l'illusion de redresser les comptes sans faire de mal à personne, sauf à quelques boucs émissaires.

Cas #2 – Les économies impossibles : les mesures inconstitutionnelles ou contraires aux traités européens.

Exemple : la baisse de la contribution au budget de l'Union Européenne (gain attendu en 2031 : 13 Md€)

Dans le contre-budget du RN, la baisse de la contribution de la France à l'Union européenne est fixée à 9 Md€ dès 2027, et va jusqu'à 13 Md€ en 2031. Il s'agit là également d'une mesure phare, du fait de son rendement très élevé. Elle se heurte à un premier obstacle : la contribution française pour 2027 est déjà actée dans le cadre financier pluriannuel (CFP) 2021-2027 de l'Union européenne. La modifier nécessiterait l'accord exceptionnel de nos partenaires et le détricotage des politiques auxquelles elle contribue.

Pour l'avenir, une révision à la baisse de la contribution française au budget de l'UE nécessiterait de la même façon l'unanimité des 27 États membres au Conseil et un vote

majoritaire au Parlement. Il est tout à fait douteux qu'ils y consentent dans le prochain CFP (2028-2034), alors que se surajoute aux difficultés courantes le problème du remboursement des emprunts réalisés par la Commission pour financer le plan de relance NextGenerationEU, qui comprend près de 40 Md€ de subventions accordées à... la France⁵.

Ajoutons qu'environ les deux tiers de cette contribution reviennent en soutien budgétaire à la France, via la politique agricole commune, le soutien à l'aménagement du territoire ou à la recherche. Le contre-budget RN se garde bien de mentionner ces abandons de recettes.

L'économie de 13 Md€ inscrite par le RN en 2031 est ainsi supérieure de 5 Md€, soit environ 65 %, à la contribution nette française au budget européen en 2024⁶. Une telle évolution supposerait donc que nos partenaires acceptent que la France réduise massivement son versement tout en lui permettant de conserver l'essentiel des financements européens reçus. Qui peut y croire ?

Plus grave encore, considérer comme acquise dès 2027 une économie d'environ 30 % de la contribution française, c'est en réalité assumer de déclencher une crise majeure avec nos partenaires au moment où notre situation financière exigera plutôt un gros effort de diplomatie.

Cas #3 – Les mesures contradictoires, dont les impacts budgétaires sont évalués sans tenir compte de leurs effets recherchés. Exemple : la hausse des frais de scolarité des étudiants étrangers (gain escompté en 2031 : 1,1 Md€)

Environ 110 000 étudiants étrangers paient aujourd'hui des droits d'inscription à l'université. Un gain de 1,1 Md€ sur ces droits supposerait une hausse de près de 10 000 € par étudiant, une somme bien entendu totalement prohibitive pour beaucoup

d'entre eux – aucun renforcement des bourses n'étant prévu par ailleurs. La mesure étant mise en œuvre dès 2027, il est acquis que l'assiette (le nombre d'étudiants) se réduirait illico, ce qui est probablement l'objectif sous-jacent de la mesure. Néanmoins, la réduction du nombre d'étudiants étrangers en France compromettrait... l'objectif budgétaire affiché, en plus de porter atteinte de façon considérable à la performance de l'université et de la recherche françaises, et à leur rayonnement à l'international. Or le RN estime le rendement annuel stable jusqu'en 2031.

La même naïveté (feinte ?) se retrouve dans de nombreuses mesures fiscales dont la projection dans le temps ne s'accompagne d'aucune prise en compte de leurs effets sur les comportements. L'hypothèse sous-jacente est que les gens se laissent taxer sans réagir. C'est le cas par exemple avec la proposition d'une taxe de 14 % sur les transferts d'argent vers des pays tiers, pour une recette attendue de près de 2 Md€ par an dès 2027 et jusqu'en 2031 (ce qui implique une assiette de 13,7 Md€ qui n'est documentée nulle part). Là encore, le RN imagine que les gens – notamment les immigrés – continueront à envoyer les mêmes sommes au pays via les mêmes canaux sans rien dire. En réalité, il est fort probable que les transferts en cash exploseraient et que des circuits passant par d'autres pays s'organiseraient, réduisant ainsi considérablement le rendement de la mesure.

Cas #4 – Les tours de passe-passe budgétaires, ni vu ni connu. Exemple : la rebudgétisation des certificats d'économies d'énergie (gain attendu en 2031 : 8 Md€)

Les certificats d'économies d'énergie (CEE) reposent aujourd'hui sur une obligation imposée fournisseurs d'énergie et viennent financer des investissements permettant les économies d'énergie (rénovation énergétique de bâtiments, achat de

véhicules électriques ou encore amélioration énergétique de l'industrie). Une grande partie du plan d'électrification actuellement déployé par le gouvernement pour sortir la France de sa dépendance aux énergies fossiles importées repose sur ce mécanisme de financement.

Le dispositif des CEE est juridiquement et financièrement extérieur au budget de l'État, car il repose sur un mécanisme de marché privé et non sur des dispositifs fiscaux ou des dotations publiques. En d'autres termes, l'État fixe les obligations d'économies d'énergie, mais ce sont les entreprises qui paient et gèrent les fonds.

Comme le RN l'a déjà proposé par amendement à l'Assemblée nationale, il souhaite faire entrer dans le budget de l'État ces financements des travaux d'économies d'énergie et en attend 8 Md€ d'économies – ce qui est pour le moins étrange. Si l'État reprend ces aides à son compte, c'est lui qui doit les payer : les comptes publics n'y gagnent pas un euro. Une seule hypothèse ferait en réalité apparaître ces 8 Md€ : mettre en place un prélèvement sur les fournisseurs d'énergie, et donc sur nos factures, tout en supprimant les aides. Autrement dit, créer un impôt déguisé et renoncer à financer la rénovation des logements et la sortie des énergies fossiles, en pleine crise énergétique. Le RN se garde bien de le dire.

Le même type de tour de passe-passe se retrouve ailleurs dans le contre-budget. La création d'un « prix national de l'électricité », censée baisser de 30 % la facture des entreprises, est ainsi étrangement comptée non comme un coût mais comme une économie : 5,6 Md€ dès 2027, et plus de 9 Md€ à partir de 2029. Comprenez qui pourra...

**Cas #5 – Les économies sans contenu.
Exemple : la réforme des retraites (gain
attendu en 2031 : 15 Md€)**

La réforme des retraites voulue par Marine Le Pen coûterait, selon le chiffrage du RN, 1,9 Md€ en 2027 et jusqu'à 9,5 Md€ en 2031. Mais elle est en réalité très sous-évaluée. La seule mesure permettant à celles et ceux qui ont commencé à cotiser avant l'âge de 20 ans de partir à partir de 60 ans concerne encore tellement de monde sur les dernières cohortes des années 1960 que son coût dépasse largement les 9,5 Md€ affichés par Marine Le Pen^⑦.

Le dossier de presse présente pourtant ce projet comme une « mesure financée », badge vert à l'appui, grâce à une seule ligne : « Retraite : mesures de réparation du système actuel ». Elle rapporterait 3 Md€ en 2027, puis 6, 9, 12 et même 15 Md€ en 2031. Aucune mesure concrète n'y est associée : on ne sait pas ce qui sera réparé, ni comment, ni aux dépens de qui...

Au total, les quelques mesures que nous venons d'analyser pèsent à elles seules 81 Md€ en 2031 dans le contre-budget, soit près de 60 % (!) des 140 Md€ d'économies affichées par le RN. Une fois ces mesures dégonflées, il n'en reste au mieux que quelques milliards.

Un étudiant qui rendrait un travail écrit avec de tels calculs repartirait avec un zéro pointé. Le RN, lui, vous demande les clés de l'Élysée, au moment où nos finances publiques n'ont pourtant jamais eu autant besoin de sérieux.

Notes

- ① Claude est le nom de l'un des principaux modèles de langage employant l'intelligence artificielle, développé et commercialisé par la société américaine Anthropic.
- ② European Commission - VAT gap in Europe: Report 2025, Page 108, Table 43 – « FR – VTTL, VAT revenue, and VAT compliance gap » : <https://case->

research.eu/app/uploads/2025/12/vat-gap-in-europe-KP0125054ENN-1.pdf

- ③ Conseil d'analyse économique (CAE) – Focus n°124, « Comment stabiliser la dette publique ? » Page 34 du PDF : https://cae-eco.fr/static/pdf/Focus_124_Fipu_251017.pdf
- ④ Source CAE, Focus n°147 du 8 octobre 2026, tableaux p. 23 et p. 28 du document : https://cae-eco.fr/static/pdf/Focus_147_Synthese_Fipu_261008.pdf
- ⑤ <https://www.economie.gouv.fr/actualites/le-plan-national-de-relande-et-de-resilience>
- ⑥ 7,9 Md€ de contribution nette observée en 2024 d'après le Sénat : <https://www.senat.fr/rap/I25-139-22/I25-139-221.pdf>
- ⑦ L'exercice de chiffrage de l'Institut Montaigne est très convaincant sur ce point. Pour la mesure telle que présentée dans le programme présidentiel de 2022, l'Institut évaluait le coût à 26,5 Md€ par an, près de trois fois les 9,6 Md€ avancés par Marine Le Pen : <https://www.institutmontaigne.org/presidentielle-2022/marine-le-pen/restaurer-la-retraite-a-60-ans-a-taux-plein-avec-40-annuites-et-revaloriser-le-minimum-vieillesse/>. Pour la version défendue lors de la campagne des législatives de 2024 (abrogation de la réforme de 2023 et départ à 60 ans avec 40 annuités pour ceux qui ont commencé à travailler avant 20 ans), le coût est estimé à 34,7 Md€ par an à l'horizon 2027 : <https://www.institutmontaigne.org/legislatives-2024/rassemblement-national/abroger-la-reforme-des-retraites-et-pour-ceux-ayant-commence-a-travailler-avant-20-ans-partir-a-40-annuites-de-cotisations/>